

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 8

Artikel: Le grand Jules
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Artillerie lausannoise au XV^e siècle.

Le dernier volume des Mémoires et Documents, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, comptera parmi les plus intéressants. On y remarque entr'autres l'extrait des *Manuels* du Conseil de Lausanne, par M. Ernest Chavannes, dont nous avons déjà parlé, et où nous trouvons de curieux détails sur les ressources de la ville en artillerie et autres armes au 15^{me} siècle.

A cette époque, l'arsenal se trouvait dans une chambre située au-dessus de la boucherie, et quelques années plus tard, dans la tour de la porte de St-François. L'inventaire de cet arsenal, retrouvé par M. Chavannes, datant du 24 mai 1450, est le plus ancien ; néanmoins on peut constater qu'il y avait déjà des canons à Lausanne un demi-siècle auparavant.

Voici ce qu'on glane à ce sujet dans les comptes de la ville.

En 1405, la bannière de la Cité acheta d'un marchand de Constance deux canons qu'elle paya 9 livres 10 sols. Ces canons furent essayés en présence de la communauté assemblée et du vendeur ; on y employa pour 18 sols de poudre.

En 1406, la ville inférieure avait aussi des canons ; car on y fit des réparations et on acheta du salpêtre et du soufre pour faire de la poudre.

En 1407, la bannière de la Cité augmenta notablement son artillerie. Elle acheta d'Antoine le potier, deux canons, l'un gros, l'autre petit, pour 5 liv. 10 sols et envoya Estienne de Châtel, à Genève, acheter 24 liv. de salpêtre. On essaya ces canons avec plusieurs autres ; deux canons éclatèrent.

En 1453, on essaya sur Montbenon les canons de la ville inférieure, ainsi que les *tarabustes* et les coulevrines.

On mettait de l'eau-de-vie et du vinaigre dans la poudre pour la rendre plus forte, car on acheta en 1468 4 pots d'eau-de-vie et 3 pots de vinaigre pour cet usage.

En 1510 on donna 10 liv. de poudre aux coulevriniers qu'on envoya le 4 octobre, avant le jour, à Lutry, parceque ceux de Gruyère avaient fait des menaces à ceux de Lutry. En 1515 à la fête des Rois, on dépensa 18 liv. de poudre. En

1518, pour la joyeuse entrée de Charles III, duc de Savoie, on donna aux coulevriniers 2 liv. de poudre.

Le grand Jules.

Vous avez tous connu le grand Jules, ce fruit sec de l'Académie de Lausanne, qui ne se distinguait, durant ses études, que par une aptitude toute particulière, à boire douze chopes à l'heure, à tirer les cordons de sonnettes au milieu de la nuit et à décrocher les enseignes des industriels.

Il essaya de tout, sans se fixer à rien. Son vieux père, soucieux d'une telle existence, tenta de le placer à la campagne, espérant que les travaux des champs et le grand air conviendraient mieux à ce gaillard taillé en hercule que les livres et les salles d'études.

A peine Jules avait-il tâté de son nouveau travail, qu'il remarqua tout à coup que la terre était beaucoup trop basse, et que le rôle de l'humanité n'était point de se baisser vers le sol, mais de regarder en haut, ce qui expliqua à ceux qui l'entouraient la raison pour laquelle il avait les côtes tournées en long.

Notre étudiant ne tarda pas à rejoindre le toit paternel, au grand désespoir de ses parents, affligés déjà par une triste et récente nouvelle, celle de la perte de leur petite fortune entièrement engagée dans une entreprise commerciale à Marseille. Néanmoins, ces pauvres gens, réduits à un état voisin de la misère, dissimulaient leur triste sort sous des dehors qui eussent pu faire croire à une certaine aisance. Le vieux père mourut l'année suivante, abreuvé de chagrins et de déceptions ; deux mois après son épouse le suivit au champ du repos.

Livré à lui-même, le grand Jules n'avait ni sou ni maille ; mais il lui restait la profession qu'il s'était forcément créée, celle de rançonner toutes ses connaissances, tous ses anciens camarades d'études... Je me trompe, il ne rançonnait pas, il empruntait en promettant de rendre le lendemain.

Quand ce moyen d'existence fut épuisé, il crut devoir changer de tactique, et agir par intimidation, à l'aide d'un revolver qu'il s'était procuré en le demandant à l'essai pour une autre personne.

L'armurier se fâcha d'abord ; mais quand il sut

que son revolver était devenu l'unique gagne-pain du grand Jules, il en fit son deuil.

Notre garnement choisissait de préférence pour théâtre de ses exploits les abords de la ville, les promenades publiques, où il attendait ses victimes.

Si le prêteur hésitait ou feignait de n'avoir pas d'argent sur lui, alors, par un mouvement habile, le grand Jules laissait apercevoir le canon de l'arme sous le revers de son habit, et baissait tristement la tête, comme quelqu'un qui nourrit de sombres projets et désire en finir avec l'existence.

Neuf fois sur dix, le passant se laissait attendrir et ouvrait son porte-monnaie en se disant : « Il serait parbleu capable de faire un mauvais coup ! » Ce stratagème n'était cependant point infaillible. Un soir, le grand Jules revenant d'Ouchy, rencontra un docteur de Lausanne auquel il fit son boniment habituel ; mais ce dernier qui s'y était déjà laissé prendre plus d'une fois lui dit : « Mon cher, cela se répète trop souvent ; je ne vous donnerai rien ; après tout, faites comme moi, comme tant d'autres, travaillez. »

Le grand Jules s'avance vers lui d'un air désespéré, place la bouche de son pistolet sur sa tempe et s'écrie : « Si vous ne me prêtez pas cinq francs, je me brûle la cervelle en votre présence ! »

Le docteur, qui ne s'abusait point sur la valeur de ces paroles, garda tout son calme : « Vous avez tort, mon ami, lui dit-il, on ne se laisse pas aller à des actes pareils... Tenez, vous avez là un pistolet duquel tout armurier donnera au moins 10 francs ; vendez-le : Vous aurez ainsi les cinq francs qui vous sont nécessaires et il vous restera encore suffisamment pour l'achat d'une corde, si la vie vous devenait décidément à charge. »

Cela dit, il continua sa route. A peine avait-il fait dix pas, que le grand Jules lui cria d'un air goguenard : « Monsieur le docteur, on sait bien que vous avez l'habitude d'en voir mourir. »

L. M.

La semaine qui vient de s'écouler a été, pour les Lausannois, exceptionnellement fertile en jouissances littéraires et artistiques. — Mercredi, c'était M. le professeur Julliard, qui accompagnait son auditoire dans une excursion charmante à Constantinople, au sein des mœurs orientales, émaillant le voyage de traits piquants et de ce caractère de vérité qu'ont toujours les récits de ceux qui ont vu et vécu les choses dont ils parlent. — Le soir même, les jeunes aveugles de l'Asile donnaient un concert dont on a fait les plus grands éloges.

Jeudi, M. Marc Monnier, le conférencier toujours couru, toujours aimé, et dans la bouche duquel les moindres détails prennent un charme exquis, nous faisait un tableau saisissant et habilement coloré de l'époque agitée où vécurent Henri de Navarre et Agrippa d'Aubigné son ami. Il a terminé par la lecture d'un acte du drame dont Agrippa

est le héros, et qui vient d'être adopté par la Comédie française. Ce fragment, empreint d'un enthousiasme et d'une puissance éminemment dramatiques, fait ardemment désirer d'entendre en entier la pièce, qui ajoutera bientôt un nouvel éclat à la réputation du poète genevois.

Quelques heures plus tard, notre troupe dramatique, interprétait, dit-on, avec beaucoup de bonheur, la belle comédie de Ponsard, *l'Honneur et l'Argent*.

Enfin, vendredi, M. Alphonse Scheler, nous prouvait que notre salle de conférences est trop exiguë, à en juger par la foule qui s'y pressait pour l'entendre interpréter quelques morceaux choisis de nos poètes contemporains. M. Scheler, excelle, il est vrai, à détailler les morceaux dialogués ; il y met tant de naturel, et parfois tant d'amoureuse calinerie, que dames et demoiselles en sont enchantées, et que tout le monde bat des mains.

Un étranger fraîchement débarqué au milieu de nous, et qui aurait parcouru en si peu de jours, ces divers milieux intellectuels, se serait sans doute écrié : « Lausanne est décidément la ville où les beaux esprits se donnent rendez-vous. »

On Président eimbéta.

Onna né dè vôtà, lo conseilé avâi payî à bâirè à la pinta dè la crâi fédérâla et ma fâi quand s'ein vegne contrè lo tard, 'na nièze s'einmandza per quie, qu'après lè gros mots vegniront lè z'atouts et 'na forta trevounâ. Po vo bin derè porquie, n'ein sé rein ; mâ vo sédè coumeint cein va : quand l'est qu'on est on pou allumâ, faut quasu rein por ein-mourdzi 'na tsecagne ; suffit qu'on gaillâ sâi préférâ à ne n'autro pè 'na gaupa po que lo dzalâo aussè einviâ dè lâi bailli 'na dèdzalâie ; âo bin lâi a assebin dâi fiers-bocons que s'ein preingnont à la pe petita couïenarda et crac ! 'na voustâie. Don, clia né lâi avâi z'u 'na tormeintâie pè lo cabaret que mémameint s'étioint servi dâi piautès dè tabourets, qu'ein a ion que sè reintorna avoué sa roulière dégruchâ et on grâobon su lo ge, et que l'a portâ plieinte, po cein que n'avâi rein fé et que tot parâi on lâi avâ tapâ déssus. Ma fâi cein est z'allâ tant qu'âo tribunat, et l'a faillu citâ dâi témoeins. L'ont fé demandâ la carbatière que s'est trovâie on pou eimbrellicoquâie per devant cliaâo dzudzo et que ne savâi diéro què derè.

— « Racontâ-no on pou coumeint cein est z'u, se lâi fe lo président ? »

— « Eh mon Diu, que volliâi-vo que diéssio, monsu lo président, se le répond, vo sédè prâo coumeint on est quand on est sou..... »

Lo président s'est motsi et a criâ on autro témoein.

Bagnolet.

Sédè-vo porquie on a batsi « Bagnolet » lo cousin à Abran de la Saudzetta ? Lo vo vé contâ :

Bagnolet avâi on crouïo vin et quand l'avâi bu